



CHALLANS

16, Rue de l'Herseau

NOTICE DESCRIPTIVE

LOGEMENTS COLLECTIFS

LOTS LIBRES

Les performances énergétiques de l'opération « KALEA » répondent au niveau d'exigence réglementaire RE 2020, seuil 2022

Il est expressément prévu que dans le cas où, pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révéleraient impossibles, difficiles ou susceptibles d'entraîner des désordres et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'importation, annulation du marché de l'entreprise titulaire...), le promoteur pourra, sous réserve de l'accord du réservant, remplacer ces matériaux, équipements ou appareils par d'autres de qualité et de performance au moins équivalente.

1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 - INFRASTRUCTURES

1.1.1. - Fouilles

Fouilles en pleine masse et fondations avec évacuation des terres excédentaires. Soutènements éventuels exécutés en fonction des impératifs du site.

1.1.2. - Fondations

Fondations superficielles ou profondes selon calcul de structure, sur la base du rapport d'étude géotechnique.

1.1.3. - Plates formes

Plateformes des bâtiments réalisées en cours de terrassements ou en phase Gros œuvre selon le mode de fondation défini.

1.2 - MURS ET OSSATURE

1.2.1. - Murs du sous-sol

Sans objet

1.2.1.1 – Murs périphériques

Sans objet

1.2.1.2 – Murs de refends

Sans objet

1.2.2 - Murs de façades

Murs en parpaings ou briques, suivant étude BET Structure et Thermique, revêtus sur leur face extérieure d'un enduit hydraulique monocouche projeté teinté dans la masse, teinté selon choix de l'Architecte et du Maître d'ouvrage.

Doublage thermique avec parement plâtre côté intérieur composé d'un isolant conforme aux réglementations Thermique en vigueur.

1.2.3. - Murs pignons

Dito 1.2.2

1.2.4. - Murs mitoyens

Dito 1.2.2

1.2.5. - Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Béton banché ou parpaing. Epaisseur selon étude béton armé.

1.2.6. - Murs ou cloisons séparatifs

Entre parties privatives contiguës et entre locaux privatifs et autres locaux voile de béton armé ou murs en parpaings ou cloisons acoustiques type SAD en plaques de plâtre. Epaisseurs calculées en conformité des réglementations thermique et acoustique.

Entre locaux privatifs et circulations communes : voile de béton armé ou murs en parpaings ou cloisons acoustiques type SAD en plaques de plâtre calculées en conformité des réglementations thermique et acoustique.

1.3. – PLANCHERS

1.3.1 - Plancher étage courant

Planchers en béton armé préfabriqué (prédalles) ou en dalle pleine en béton armé coulé en place - épaisseur suivant étude BA.

1.3.2. - Planchers sous terrasse

Dito 1.3.1.

1.3.3. - Planchers sous balcon

Planchers en dalle pleine en béton armé coulé en place ou préfabriqué - épaisseur suivant étude BA.

1.3.4. - Planchers sur locaux collectifs, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Planchers en béton armé préfabriqué (prédalles) ou en dalle pleine en béton armé coulé en place compris isolation thermique. Epaisseur suivant étude BA.

1.3.5. - Planchers sur locaux collectifs non chauffés ou ouverts

Planchers en béton armé préfabriqué (prédalles) ou en dalle pleine en béton armé coulé en place d'épaisseur conforme à la réglementation assurant l'isolement coupe-feu réglementaire avec les logements. Interposition d'un isolant thermique (en sous-face ou sous chape du niveau supérieur), selon calculs thermiques.

1.4. - CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1. - Entre pièces principales

Entre les différentes pièces d'un même appartement : par cloison sèche de type Placostil 72/48 (ou ponctuellement d'épaisseur supérieure suivant réglementation)

1.4.2. - Entre pièces principales et pièces de services

Dito 1.4.1

1.5. – ESCALIERS

1.5.1. - Escaliers

Escaliers en béton armé préfabriqués par volée ou coulés en place.

1.6. - CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1. - Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Evacuation des gaz brûlés et prise d'air neuf des chaudières des logements par l'intermédiaire de conduits métalliques verticaux ou horizontaux disposés dans les gaines ou soffites techniques des logements et débouchant en toiture ou en façade. Dans certain cas évacuation par une ventouse en façade.

1.6.2. - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Evacuation de l'air vicié par ventilation mécanique contrôlée simple flux dans les pièces de service, par l'intermédiaire de conduits métalliques verticaux disposés dans les gaines techniques des logements.

Suivant disposition des pièces, les raccordements éventuels entre les conduits verticaux et les bouches d'extraction sont assurés par des conduits horizontaux habillés par des soffites ou des faux plafonds en plaques de plâtre.

1.6.3. - Conduits d'air frais

Entrées d'air neuf dans les menuiseries ou coffres de volets roulants en façade dans les pièces sèches.

1.6.4. - Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet.

1.6.5. - Ventilation Haute de chaufferie

Sans objet.

1.7. - CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1. - Chutes d'eaux pluviales

Descentes Eaux Pluviales en PVC, aluminium, acier laqué ou en zinc selon choix de l'Architecte.

1.7.2. - Chutes d'eaux usées

Canalisation en PVC

1.7.3. - Canalisations en sous-sol

Sans objet.

1.7.4. - Branchement à l'égout

Raccordement au réseau public conforme aux spécifications communales et départementales.

1.8. – TOITURE

1.8.1. – Charpente - couverture et accessoires

Charpente et Zinc

1.8.2. - Etanchéité et accessoires

1.8.2.1. - Terrasses inaccessibles

Etanchéité réalisée par revêtement bitumineux autoprotégé compris sorties, relevés, JD.

1.8.2.2 - Terrasses accessibles

Etanchéité réalisée par revêtement bitumineux protégé par des dalles béton sur plots à l'attique.

1.8.3. - Ventilation et conduits divers

- En combles et sorties en toiture : conduits horizontaux et verticaux galvanisés pour VMC, sorties de chaudières, sorties de ventilation primaire, crosses.

2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. - SOLS ET PLINTHES

2.1.1. - Sols et plinthes des pièces principales

2.1.1.1. - Chambres

Revêtement de sol stratifié avec plinthes en sapin, ou médium revêtues blanches, ou plinthes assorties.

2.1.1.2. - Séjours et Cuisines

Revêtement de sol stratifié avec plinthes en sapin, ou médium revêtues blanches, ou plinthes assorties.

2.1.1.3. - Pièce de rangement

Revêtement de sol stratifié avec plinthes en sapin, ou médium revêtues blanches, ou plinthes assorties.

2.1.2. - Sols et plinthes des pièces de service

2.1.2.1. - Cuisines.

Revêtement de sol stratifié avec plinthes en sapin, ou médium revêtues blanches, ou plinthes assorties.

2.1.2.2. - Salle de bains / salle d'eau / WC

Carrelage avec plinthes en grès cérame assorties ou sapin peintes en blanc

2.1.3. - Sols des terrasses et des balcons

Terrasses au Rdc : terrasse en béton balayé.

Terrasses en Attique : dalle sur plots

Balcons en béton brut lissé.

2.2. - REVETEMENTS MURAUX (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1. - Revêtements muraux des pièces de service

2.2.1.1. - Salles de bains - salles d'eau

Revêtement mural en faïence format rectangulaire toute hauteur au droit des receveurs de douche ou des baignoires. Tablier de baignoire en faïence dito revêtement mural. Compris baguette PVC de finition.

2.2.1.2. - Cuisines

Crédence en faïence 20x20cm blanche au-dessus du meuble évier sur hauteur de 60cm compris retours éventuels.

2.2.2. - Revêtements muraux dans autres pièces

Sans objet

2.3. - PLAFONDS (sauf peintures et tentures)

2.3.1. - Plafonds des pièces intérieures

Sous faces des planchers béton enduit et peinture mate blanche. Localement, suivant les dispositions techniques, faux plafonds ou caissons suspendus en plaque de plâtre à peindre.

2.3.2. - Sous face des balcons

Béton brut de décoffrage.

2.4. - MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1. - Menuiseries extérieures des pièces principales

Les fenêtres et portes-fenêtres ouvrant à la française seront en PVC plaxé conformément aux permis avec une étanchéité à l'air, à l'eau, et au vent, conforme à la réglementation en vigueur.

Vitrage suivant réglementation thermique et phonique.

2.5. - FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS. PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1. - Pièces principales

Les portes fenêtres et fenêtres seront équipées de volets roulants à lames PVC avec manœuvre électrique dans la pièce principale et manœuvre manuelle par tringle oscillante dans les pièces secondaires (« VR » sur les plans).

Il n'y a pas de volet roulant dans les SDE/SDB.

Caissons recevant les volets roulants PVC en saillie intérieure.

2.5.2. - Pièces de service

Sans objet.

2.6. - MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1. - Huisseries et bâtis

Huisserie bois ou métallique.

2.6.2. - Portes intérieures

Portes alvéolaires prépeintes isoplanes.

Poignées de porte en aluminium

Serrures à condamnation sur salle de bains, salle d'eau, WC.

Butée de porte avec bague caoutchouc.

2.6.3. - Impostes en menuiserie

Sans objet

2.6.4. - Portes palières

Portes à âme pleine prépeinte, posées, sur huisseries métallique ou bois.
Fermeture avec serrure de sécurité : 3 points de fermeture.
Portes équipées d'un joint isophonique.
Poignée métallique. Seuil en aluminium.

2.6.5. - Portes de placards

Portes pivotantes ou coulissantes suivant largeur du placard épaisseur 10mm mélaminé blanc.

2.6.6. - Cloison bar (selon plan)

Sans objet

2.7. - SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1. - Garde-corps et barre d'appui

Pour les balcons, loggias, terrasses ou fenêtres, suivant plans de façade de l'Architecte.

Garde-corps aluminium thermolaqué ou acier thermolaqué avec remplissage par vitrage opalescent et métal découpé suivant projet architectural.

2.7.2. - Ouvrages divers

Pare-vues en aluminium thermolaqué et remplissage par vitrage opalescent.

2.8. - PEINTURES, PAPIER, TENTURES

2.8.1. - Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. - Sur menuiseries

Sans objet.

2.8.1.2. - Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3. - Sur ouvrages serrurerie

Sans objet.

2.8.1.4. - Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous face et rive des balcons

Peintures des rives de balcons uniquement.

2.8.2. - Peintures intérieures

2.8.2.1. - Sur menuiseries

Après préparation du support, application de deux couches d'une peinture satinée lisse

2.8.2.2. - Sur murs

Après préparation du support, application de deux couches d'une peinture lisse avec finition veloutée dans toutes les pièces.

2.8.2.3. - Sur plafonds

Après préparation du support, application de deux couches d'une peinture lisse avec finition mate dans toutes les pièces.

2.8.2.4. - Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Après préparation du support, application de deux couches d'une peinture satinée.

2.9. - **EQUIPEMENTS INTERIEURS**

2.9.1. - **Equipements ménagers**

2.9.1.1. Bloc évier – robinetterie

Pour les T2

Meuble évier 120 X 60 avec un placard sous évier avec une porte, emplacement avec attente lave-vaisselle ou lave-linge selon plans. 1 Cuve et 1 égouttoir en résine avec robinetterie à mitigeurs.

Pour les T3 et T4 :

Emplacement avec attentes lave-vaisselle ou lave-linge.

2.9.1.2. - Appareils et mobilier

Dito 2.9.1.1

2.9.2. - **Equipements sanitaires et plomberie**

2.9.2.1. - Distribution eau froide

Colonnes montantes, en cuivre ou PVC pression, disposées dans les gaines techniques avec manchette. Distribution encastrée dans les dalles sous fourreau en tube cuivre ou PER

2.9.2.2. - Distribution eau chaude collective et comptage

Sans objet.

2.9.2.3. - Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude assurée par les chaudières individuelles gaz à condensation, dimensionnement suivant le type d'appartement.

Certains logements peuvent être en production d'eau chaude assurée par un ballon électrique, suivant étude thermique et plans.

2.9.2.4. - Evacuations

Réalisées par tuyaux PVC en apparent, jusqu'aux chutes verticales situées dans les gaines techniques.

2.9.2.5. - Distribution gaz

Colonnes montantes ventilées, en cuivre, disposées dans les gaines techniques avec manchette et pose de compteurs individuels par le RESERVANT. Distribution encastrée dans les dalles sous fourreau en tube cuivre.

2.9.2.6. - Branchements en attente

Alimentations + évacuations pour machine à laver et/ou lave-vaisselle placées en cuisine, salle de bains ou cellier suivant plans.

2.9.2.7. - Appareils sanitaires

Salle de bains ou salle d'eau :

- Receveur encastré au RDC sans ressaut ou douche à l'italienne en respect de la norme PMR, receveur de douche pose standard dans les étages suivant plans, en céramique blanc ou acrylique blanc avec douchette installée sur barre de douche.
- Baignoire acier émaillé blanc 170x70 cm, compris douchette installée sur barre de douche
Meuble vasque 2 tiroirs avec miroir et applique lumineuse.
- WC en grès émaillé blanc, équipé d'un abattant double du même ton avec mécanisme silencieux et économiseur d'eau.

2.9.2.8. - Robinetterie

Mitigeur chromé à disque céramique.

2.9.2.9. - Accessoires divers

Sans objet

2.9.3. - Equipements électriques conformes à la NF C15 100

2.9.3.1. - Type d'installation

Alimentation des appareils par canalisations électriques encastrées dans la structure et les cloisons.
L'appareillage sera encastré. Les plafonniers ou appliques seront livrés avec un socle DCL. Fourniture d'une ampoule par socle.
Un tableau d'abonné.

2.9.3.2. - Puissance à desservir :

Selon type d'appartement et normes en vigueur, courant monophasé.

2.9.3.3. - Equipement de chaque pièce

Appareillage et quantitatif conforme à la NF C 15-100. Réglette au-dessus des éviers.

2.9.3.4. - Sonnerie des portes

Sonnerie commandée par bouton poussoir.

2.9.4. - Chauffage - Cheminées - Ventilation

2.9.4.1. - Type d'installation

Chaudière individuelle gaz ou chauffage électrique pour les T2 selon les préconisations du BE Fluide

2.9.4.2. - Températures garanties dans les pièces :

Par température minima extérieure de - 5°C : salles de bains et salles d'eau : 22°C
Autres pièces de vie : 19°C

2.9.4.3. - Appareils d'émission de chaleur

Radiateur métallique avec robinets thermostatiques selon réglementation.
Sèche serviette électrique dans les SDE.

2.9.4.4. - Conduits de fumée

Ventouse individuelle ou sortie en toiture par conduit type 3CE.

2.9.4.5. - Conduits et prises de ventilation

Extraction d'air individuelle dans cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau par bouches raccordées aux gaines collectives de ventilation mécanique. Fonctionnement des bouches d'extraction par interrupteur marche forcée. Alimentation électrique.

2.9.4.6. - Conduits et prises d'air frais

Arrivée d'air frais par bouches hygro-réglables situées sur des châssis, ou sur le coffre de volet roulant, ou dans la façade des pièces principales (séjour et chambres), suivant règlement acoustique.

La nature des bouches et leur débit seront déterminés par les calculs thermiques

2.9.5. - Équipement intérieur placards et pièces de rangement

2.9.5.1. - Placards :

Aménagement des placards uniquement si l'acquéreur en a exprimé la demande formelle auprès du maître d'ouvrage lors du contrat préliminaire de réservation (*cf. « fiche travaux modificatifs »*).

	Portes de placards en base
Placards de 1,00 m et + de largeur	Portes coulissantes
Placards de moins de 1,00m de largeur	Portes ouvrantes à la française
Placard de moins de 0,50 m de largeur	Pas de porte ni tablette

	Équipement intérieur des placards en option
Placards de plus de 1,00 m de largeur	1 tablette chapelière 1 partie penderie avec 1 tringle 1 partie rangement
Placards de 0,50 à 1,00 m de largeur	1 tablette chapelière Et 1 penderie avec tringle / ou Étagères uniquement si la profondeur ne permet pas le passage d'un cintre

Pas d'aménagement dans les placards contenant les chaudières, ni dans les niches de moins de 0,50 m de large.

2.9.5.2. - Pièces de rangement

Sans objet.

2.9.6. - Equipement des télécommunications

2.9.6.1. - Radio TV

1 prise RJ45 dans le séjour et dans l'une des chambres. Cordon balun à la charge de l'acquéreur

Raccordement sur l'antenne collective du bâtiment, qui permettra la réception de la TNT.

2.9.6.2. - Téléphone

2 prises RJ45 dans le séjour du logement

1 prise RJ45 supplémentaire dans une autre pièce pour les logements de deux pièces

2 prises RJ45 supplémentaires dans une autre pièce pour les logements de trois pièces et plus.

2.9.6.3. - Commande d'ouverture de la porte principale de l'immeuble

Commande par visiophone et système URMET.

3 - ANNEXES PRIVATIVES

3.1. – JARDINS

Engazonnement des espaces verts, clôture souple et haies séparatives pour les jardins privatifs le cas échéant.

Terrasse béton balayé pour logements à RDC.

Tous les jardins à jouissance privées sont entretenus par la copropriété. Pour l'entretien, les jardins sont accessibles via un portillon.

Les jardins en partie commune sont entretenus par la copropriété.

3.2. – PARKINGS AERIENS ET EXTERIEURS SITUES AU RDC

3.3.1. – Sols

Places de stationnements réalisées en enrobé.

4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1. - HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

4.1.1. - Sols

Carrelage compris plinthes assorties. Tapis de propreté encastré non collé.

4.1.2. - Parois

Peinture ou revêtement décoratif mural

4.1.3. - Plafonds

Plafond décoratif et acoustique selon détail architecte

4.1.4. - Eléments de décoration

Miroir toute hauteur dans le hall d'entrée.

4.1.5. - Portes d'accès et système de fermeture. appel des occupants de l'immeuble

Porte d'accès métallique en aluminium ou acier sur ventouses, contrôle d'accès par vidéophone type URMET.

4.1.6. - Boîtes aux lettres

Les boîtes aux lettres normalisées seront installées en intérieur des bâtiments dans le SAS d'entrée.

4.1.7. - Tableau d'affichage

Sans objet

4.1.8. - Chauffage

Pas d'équipement.

4.1.9. - Equipement électrique

Eclairage par luminaires encastrés ou en applique

4.2. - CIRCULATIONS DES ETAGES

4.2.1. - Sols des circulations

Revêtement moquette.

4.2.2. - Murs

Peinture

4.2.3. - Plafonds

Peinture en sous face de plancher
béton et/ou sous plafond acoustique

selon détail architecte.

4.2.4. - Éléments de décoration

Sans objet.

4.2.5. - Chauffage

Pas d'équipement.

4.2.6. - Portes

Porte à peindre.

4.2.7. - Équipement électrique

L'éclairage par appliques décoratives murales ou plafonniers commandés par détecteurs de présence.

4.4. - CAGE D'ESCALIERS

4.4.1. - Sols des paliers

Peinture de sol

4.4.2. - Murs

Peinture blanche

4.4.3. - Plafonds

Peinture blanche

4.4.4. - Escaliers (marches, contremarches),

Peinture de sol

4.4.5. - Chauffage, ventilation

Sans objet.

4.4.6. - Eclairage

Eclairage par appliques décoratives murales ou plafonniers commandés par détecteurs de présence.

4.5. - LOCAUX VELOS COMMUNS

Locaux vélos situé dans l'enceinte du bâtiment.

4.5.1. - Murs ou cloisons

Murs en parpaing ou voiles béton suivant étude structure.

4.5.2. - Plafonds

Plancher en dalle pleine béton coulé en place ou prédalles avec dalle de compression, compris isolant thermique, éventuel en sous-face, suivant étude thermique.

4.5.3. - Sols

Sol béton surfacé lisse.

4.5.4. - Portes d'accès

Porte métallique pleine avec poignée aluminium et système de fermeture par serrure à clé.

4.5.5. - Ventilation naturelle

Grilles de ventilation dans les cloisons et/ou porte d'accès

4.5.6. - Equipement électrique

Eclairage par hublot plafonnier sur détecteur de présence.
Bloc de 4 prises de courant étanche dans le local vélos.

4.7. - LOCAUX TECHNIQUES

4.7.1. - Chaufferie

Sans objet

4.7.1. - Locaux de stockage des ordures ménagères

- Un local situé dans le bâtiment. Dalle béton lisse brute, murs en parpaings , enduit monocouche extérieur, porte métallique sur badge URMET, plancher haut béton.

4.7.4. - Local transformateur EDF

Sans objet.

4.7.5. - Local machinerie ascenseur

Intégré à l'ascenseur

4.7.6. - Locaux ventilation mécanique

Sans objet

4.7.7. - Local télécom

Local situé au RDC

5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. - ASCENSEURS

Un ascenseur électrique 8 personnes, 630kg, parois intérieures stratifiées, plafond décoratif avec éclairage intégré.
Revêtement du sol en carrelage, dito hall.

5.2. - CHAUFFAGE - EAU CHAUDE

Sans objet.

5.3. - TELECOMMUNICATIONS

5.3.1. - Téléphone

Fourreaux et distribution verticale dans gaines palières. Liaison avec chaque logement jusqu'aux joncteurs. Raccordement par le concessionnaire sur le réseau public.

5.3.2. - Antenne TV et radio

Antenne collective, réception hertzienne TV pour l'immeuble.

5.4. - RECEPTION ET STOCKAGE DES ORDURES MENAGERES

Aire de présentation côté Rue de l'Herseau.

5.5. - VENTILATION MECANIQUE

Caisson d'extraction des logements collectifs disposé en combles du bâtiment raccordé aux gaines verticales desservant le ou les logements. Rejet d'air à l'extérieur.

5.6. - ALIMENTATION EN EAU

5.6.1. - Comptages généraux

Comptages pour logements et parties communes posés par le concessionnaire.

5.6.2. - Surpresseur, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

Si nécessité, en fonction des indications de la Compagnie distributrice.

5.6.3. - Colonnes montantes

- Depuis le départ général, distributions horizontales enterrées en canalisations polyéthylène ou PVC pression, calorifugées jusqu'au pied des colonnes montantes.
- Colonnes montantes en cuivre ou en PVC pression dans les gaines techniques pour alimentation des logements en eau froide conformément à l'article 2.9.2.1.

5.6.4. - Branchements particuliers

Pose des comptages individuels par le concessionnaire ou par une société mandatée par le syndic.

5.7. - ALIMENTATION GAZ :

5.7.1. - Comptage des services généraux

Sans objet

5.7.2. - Colonnes montantes

En gaines palières.

5.7.3. - Branchement et comptages particuliers

Compteurs individuels en gaines palières suivant normes GRDF.

5.8. - ALIMENTATION ELECTRIQUE

5.8.1. - Comptage des services généraux

Circonscrit en gaine SG ou dans un coffret particulier comprenant tous les comptages, nombre suivant étude technique.

5.8.2. - Colonnes montantes

En gaines palières.

5.8.3. - Branchement et comptages particuliers

Compteurs individuels en gaines palières et disjoncteurs d'abonnés suivant normes ENEDIS dans les appartements dans un tableau abonné.

6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE

6.1. - VOIRIE

6.1.1. - Voirie d'accès

Sol en enrobé.

6.1.2. - Trottoirs

Sol en béton balayé.

6.1.3. - Parkings

Sol en enrobé.

6.1.4. - Accès résidence

Accès résidence par barrière levante.

6.2. - CIRCULATION DES PIETONS

Sol en béton balayé.

6.3. - ESPACES VERTS

6.3.1. - Aires de repos

Sans objet.

6.3.2. - Plantations d'arbres - arbustes – fleurs

Projet paysager selon choix architecturaux.

6.3.3. - Engazonnement

Les espaces verts non couverts de végétation arbustive seront aménagés en pelouse avec complément de terre végétale éventuel.

6.3.4. – Clôture

Clôture sur jardins en RDC

6.3.5 Arrosage

Suivant contrat entretien du syndic.

6.4. - AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Sans objet.

6.5. - ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.5.1. - Signalisation de l'entrée des bâtiments

La signalisation se fera par foyers lumineux en applique ou bornes lumineuses ou candélabres en quantité suffisante pour assurer la sécurité des personnes. Numérotation de voirie en façade.

6.5.2. - Eclairage des voiries - espaces verts, jeux et autres

Alimentation en électricité et éclairage : alimentation électrique par un réseau enterré. Branchement jusqu'aux colonnes montantes pour l'immeuble, y compris les coffrets comptage et les liaisons coffrets disjoncteurs.
Eclairage par bornes et/ou mats pour les voiries et parkings.

6.6. - RESEAUX DIVERS

6.6.1. - Eau

Alimentation en eau potable : mise en œuvre de ce réseau suivant les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement. Branchement réalisé par la compagnie distributrice des eaux, comptages services généraux.

6.6.2. - Gaz

Le branchement est réalisé par GRDF à partir du réseau de distribution publique.

6.6.3. - Electricité

Le branchement est réalisé par ENEDIS à partir du réseau de distribution publique sur coffrets

en façade présent sur (ou proche de) l'opération suivant préconisations

6.6.4. - Poste d'incendie, extincteurs

Sans objet.

6.6.5. - Egouts

Assainissement des eaux usées et eaux vannes : suivant les règles de constructions et indications des services techniques de la Mairie et de l'Equipement. Raccordement au réseau public. Relevage par pompes si nécessaire suivant BE.

6.6.6. - Epuration des eaux de parking au RDC

Sans objet.

6.6.7. - Télécommunication

Réseau des télécommunications : fourniture et pose sous voirie d'un réseau principal (y compris chambres de tirage France Télécom) suivant règles en vigueur et consultation des services intéressés.

6.6.8. - Drainage du terrain

Naturel

Nota :

Le Maître d'Ouvrage se réserve tout droit de modifier certaines prestations suite à d'éventuelles disparitions de fabrication ou de fournisseurs, ou par nécessités techniques, ceci relevant donc de forces majeures. Les matériaux sont cités dans le présent descriptif pour en définir le genre ou la qualité. Ils pourront être modifiés et remplacés par des matériaux de genre ou qualité analogue.

Le Réserveant,

Le Réserveataire,